

# Rapport d'assurance du professionnel en exercice indépendant

## À la direction de La Banque Toronto-Dominion

### Étendue

Nos services ont été retenus par la Banque Toronto-Dominion (« TD ») pour réaliser une « mission d'assurance raisonnable », au sens des Normes internationales de missions d'assurance (ci-après, la « mission »), à l'égard de l'utilisation du produit net de l'obligation d'une durée de trois ans d'une valeur de 500 millions de dollars américains arrivant à échéance le 28 septembre 2023 (l'« objet considéré ») par TD au 31 octobre 2021, présentée dans le document Opérations durables TD (émises en 2020) : Utilisation du produit (le « rapport »).

Outre les éléments figurant au paragraphe précédent, qui précise l'étendue de notre mission, aucune procédure d'assurance n'a été mise en œuvre à l'égard des autres informations contenues dans le rapport, et, par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion sur celles-ci.

### Critères appliqués par TD

Dans le cadre de la préparation de l'objet considéré, TD a distribué le produit net en conformité avec les actifs admissibles et les catégories admissibles présentées dans le Cadre de travail des obligations durables de la TD d'août 2020 (les « critères »). Les critères ont été particulièrement élaborés pour aider TD à communiquer l'information sur la distribution du produit net provenant de l'obligation durable. En conséquence, il est possible que l'objet considéré ne puisse se prêter à un usage autre.

### Responsabilités de TD

Il incombe à la direction de TD de sélectionner les critères et de présenter l'objet considéré conformément à ceux-ci, dans tous ses aspects significatifs. Cela inclut la mise en place et le maintien des contrôles internes, la tenue de documents adéquats et l'établissement d'estimations qui sont pertinentes à la préparation de l'objet considéré, de sorte qu'il soit exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilités d'EY

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion à l'égard de la présentation de l'objet considéré en nous fondant sur les éléments probants que nous avons obtenus.

Nous avons réalisé notre audit conformément à la Norme internationale de missions d'assurance (« ISAE 3000 révisée »), *Assurance Engagements Other Than Audits or Reviews of Historical Financial Information*. Selon cette norme, nous devons planifier et réaliser notre mission de façon à obtenir l'assurance raisonnable que l'objet considéré, dans tous ses aspects significatifs, est présenté conformément aux critères, en plus de délivrer une opinion. La

nature, le calendrier et l'étendue des procédures choisies relèvent de notre jugement professionnel, et notamment de notre évaluation des risques d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit raisonnable.

### **Notre indépendance et notre contrôle qualité**

Nous nous sommes conformés aux règles ou au code de déontologie pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Le cabinet applique la Norme canadienne de contrôle qualité 1, *Contrôle qualité des cabinets réalisant des missions d'audit ou d'examen d'états financiers et d'autres missions de certification*, et, en conséquence, maintient un système de contrôle qualité exhaustif qui comprend des politiques et des procédures documentées en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

### **Description des procédures effectuées**

Nos procédures ont compris :

- ▶ des entrevues menées avec les membres du personnel pertinents pour acquérir une compréhension des processus d'information et des contrôles internes pertinents à l'objet considéré;
- ▶ l'inspection des documents pertinents relatifs aux systèmes et aux processus de recensement, d'évaluation et de présentation des informations sur l'objet considéré;
- ▶ des tests visant l'objet considéré afin d'en vérifier la conformité avec les critères en le comparant aux données sources sous-jacentes sur la base d'un échantillon;
- ▶ l'examen de la présentation de l'objet considéré dans le rapport.

Nous avons également mis en œuvre d'autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances.

## Opinion

À notre avis, l'information sur l'objet considéré au 31 octobre 2021 communiquée dans le rapport est présentée dans tous ses aspects significatifs, conformément aux critères applicables.

*Ernst + Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.*  
Comptables agréés  
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada  
Le 7 mars 2022

**La Banque Toronto-Dominion**  
**Utilisation du produit net**  
**Au 31 octobre 2021**

(millions \$ US)

Solde d'ouverture au 1 <sup>er</sup> novembre 2020	498,0
Ajouter : produit net pour 2021	-
<b>Produit net disponible aux fins de répartition</b>	<b>498,0</b>

**Produit utilisé aux fins de répartition aux projets admissibles :**

**Catégories des obligations sociales**

Logement communautaire/abordable	95,4
Infrastructure de base abordable	41,4
Accès aux services essentiels : Soins de santé	56,6
Accès aux services essentiels : Éducation	8,7
Développement socioéconomique et démarginalisation	27,9
Création d'emplois et programmes conçus pour prévenir ou diminuer le chômage résultant des crises économiques, notamment grâce à l'effet potentiel du financement des PME	-
<b>Total (catégories des obligations sociales)</b>	<b>230,0</b>

**Catégories des obligations vertes**

Énergie renouvelable	31,9
Efficacité énergétique	34,2
Bâtiments écologiques	158,9
Transport propre	43,0
Gestion durable des ressources naturelles vivantes et utilisation durable du territoire sur le plan environnemental	-
Prévention et contrôle de la pollution	-
Gestion durable de l'eau et des eaux usées	-
<b>Total (catégories des obligations vertes)</b>	<b>268,0</b>

<b>Total du produit réparti au 31 octobre 2021</b>	<b>498,0</b>
----------------------------------------------------	--------------

<b>Produit non réparti résiduel</b>	<b>-</b>
-------------------------------------	----------